

COMMUNE DE SELONCOURT

**DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

DCM20180313.8	<p style="text-align: center;"><u>Séance du 13 mars 2018 à 18h30</u></p> <p>L'an deux-mille-dix-huit du mois de mars le treize mars le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.</p>
<p>NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 14 mars 2018, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 7 mars 2018 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p>	
<u>Etaient présents</u> <u>Etaient excusés ayant donné procuration</u> <u>Etais absent</u>	

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire.

M. a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

OBJET : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'EXERCICE 2018

L'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que, dans les communes de 3 500 habitants et plus, le débat d'orientations générales du budget doit avoir lieu dans un délai de deux mois précédent l'examen de celui-ci.

Les orientations générales du budget ont été présentées lors de la Commission Finances du 1^{er} mars 2018.

Le Conseil Municipal, réuni lors de sa séance ordinaire du 13 mars 2018, atteste **à/par...** que

- le débat d'orientations budgétaires de la Commune a bien eu lieu ;
- le rapport sur la base duquel se tient le débat d'orientations budgétaires a bien été présenté ;
- chaque élu a pu s'exprimer sur ces orientations.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 13 mars 2018

**Le Maire,
Daniel BUCHWALDER**